

La LETTRE du maire

Chaumes en Brie — juin 2020 — Edition n° 12

Depuis la mi-mars, nous vivons une période inédite. L'épidémie de COVID-19 affecte nos vies, nos communautés locales et l'ensemble du monde, mais peu à peu, la vie reprend son cours et c'est une excellente chose. Progressivement, les entreprises, les commerces, les écoles et les lieux de vie culturels, religieux ou sportifs reprennent leurs activités. Et la dernière annonce du Président de la République va encore accélérer le retour à la normale.

Toutefois, cette reprise doit se faire avec prudence et responsabilité. Tout n'est pas encore gagné et l'état d'urgence sanitaire, nécessaire à l'accompagnement du déconfinement, est maintenu jusqu'en juillet. Nous devons continuer à respecter les gestes barrière ; la vigilance reste de mise dans les équipes municipales. Cependant, nous pouvons désormais entrevoir l'avenir de manière plus sereine.

Dans cette situation difficile, malgré les défis auxquels nous avons été confrontés, un véritable élan de solidarité s'est mis en place à Chaumes. Plus d'une cinquantaine de Calmétiens ont œuvré bénévolement et spontanément, soit pour la confection de masques en tissu pour nos aînés, soit pour le CCAS ou la cantine scolaire. Je les en remercie chaleureusement.

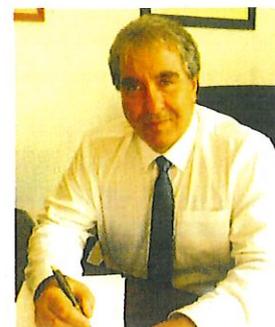
Au-delà de Chaumes, la solidarité entre les communes voisines, au sein de notre communauté de communes a également été sans faille. Je souhaite saluer le dévouement de toutes les personnes qui ont su se montrer à la hauteur du moment. Nos soignants évidemment mais aussi l'ensemble des personnes

sans qui rien n'aurait été possible : les transporteurs, le personnel d'entretien des hôpitaux, nos services de sécurité, les éboueurs, la filière agro-alimentaire, les volontaires de l'Éducation nationale qui ont gardé les enfants des professionnels de première urgence. La liste est longue et j'en oublie certainement.

Et plus près de nous, un grand merci aux commerçants de Chaumes qui ont répondu présent malgré les peurs et les incertitudes du début.

Avec un peu de retard dû à la situation que je viens d'évoquer, je tiens à remercier les Calmétiens qui se sont déplacés aux urnes le 15 mars dernier, malgré le contexte difficile, et tout particulièrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. L'ampleur de cette victoire, avec près de 74 % des votes exprimés, nous donne encore plus de responsabilité face à la tâche qui nous attend.

Je vous laisse découvrir cette nouvelle édition de la Lettre du maire post-confinement qui peut, enfin, être distribuée dans vos boîtes aux lettres, et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.



Votre maire

François VENANZUOLA

Résultats des élections municipale et communautaire du 15 mars 2020

Electeurs inscrits 2144 - participation 47,95%
votants 1028 - exprimés 1012

Liste RÉUSSIR AVEC VOUS

26,48 % - 268 voix - 3 sièges

Pas de siège à la communauté de communes

Liste UNIS POUR CHAUMES

73,51 % - 744 voix - 20 sièges

4 sièges à la communauté de communes

Composition du conseil municipal installé le 18 mai 2020

François VENANZUOLA
Nathalie DUTRIAUX
Emmanuel ANTHOINE
Stéphanie DUMENIL
Mohamed ABIDI
Caroline DOUZERY
Franck ALCAZAR
Anny GALMICHE

Daniel FAVRIL
Brigitte GONDAL
Jean-Paul BONVOISIN
Céline RUIZ
Olivier CANCHON
Carine FECHA
Laurent LEMAIRE
Mathilde SIMON

Frédéric DIDIER
Marie-Ange BAUER
Frédéric DE PUTTER
Delphine CHAILLOU
Mathieu ARLANDIS
Camille BIHAN-ETOURNEAU
Emmanuel DÉPOT

Dans ce numéro



- ▶ Chaumes et le confinement
- ▶ Le déconfinement
- ▶ Le concours de Pâques
- ▶ Appel à compétences
- ▶ Infos pratiques
- ▶ Mots croisés "testez vos connaissances sur Chaumes"

PUBLICATION DE LA MAIRIE
DE CHAUMES-EN-BRIE
PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE
www.ville-chaumes-en-brie.fr

 Mairie de Chaumes en Brie

Chaumes et le confinement

Les services maintenus

Après l'annonce par le Président de la République de l'état d'urgence sanitaire et du confinement de tous les français, un certain nombre d'activités économiques se sont mises en veille. Cela n'a pas été le cas pour une partie des agents communaux. Les services techniques et d'entretien ont maintenu leur activité afin de répondre au quotidien des Calmétiens.

L'école maternelle et l'école élémentaire ont conservé un service minimum afin d'accueillir les enfants du personnel soignant et d'autres professions prioritaires. Sur la demande de l'inspecteur d'académie, nous avons accepté d'accueillir des enfants d'autres communes. Se sont alors engagés une mobilisation et un travail d'entraide entre enseignants, animateurs et équipes municipales.

Esprit solidaire au CCAS

L'annonce du confinement a été pour tous une situation, inédite à gérer, qui a créé une réelle coupure sociale et une situation d'isolement, notamment pour les séniors et les personnes fragiles.



Les membres du CCAS et d'autres bénévoles se sont mobilisés chaque semaine pour rester en contact et à l'écoute des Calmétiens. Des échanges téléphoniques réguliers ont été organisés tout au long du confinement, afin de contacter tous les séniors et toutes les personnes fragiles et ainsi rompre leur isolement ou les accompagner en cas de besoin. La police municipale s'est rendue à chaque domicile quand nous n'avions pas les coordonnées téléphoniques.

Plus de 300 Calmétiens ont ainsi bénéficié de cette attention particulière.

Durant toute cette période, des bénévoles nous ont aidé à véhiculer nos séniors pour leurs rendez-vous médicaux ou pour faire leurs courses. Nous tenons à les remercier pour le soutien qu'ils ont ainsi apporté lors de cette crise sanitaire sans précédent.

Nous remercions également tous les commerçants qui ont mis en place un service de livraison à domicile. Cette information a été communiquée à tous les Calmétiens contactés.

L'épicerie solidaire étant fermée durant le confinement, des paniers repas, préparés par notre équipe, ont été distribués aux familles qui en avaient besoin. Un grand merci au maraîcher de Chaumes ainsi qu'à l'association Aurore pour leur aide.

De notre côté, pour remercier les services d'aide à la personne et les infirmières qui sont restés présents auprès de leurs patients durant le confinement, nous les avons dotés de masques chirurgicaux.

Cette période a mis en avant la nécessité de tenir à jour un registre de personnes vulnérables : toutes les personnes inscrites sur ce répertoire sont appelées régulièrement par

notre équipe en période de crise, que ce soit sanitaire comme en ce moment ou encore lors d'une canicule.

Si vous n'avez pas été contacté durant cette période et que vous souhaitez l'être à l'avenir, n'hésitez pas à vous manifester et vous faire inscrire en mairie !



Solidarité masques tissu

Dès le début du confinement, la mairie a proposé une action solidaire par l'intermédiaire du CCAS : fabriquer des masques en tissu pour les personnes vulnérables et les plus de 70 ans.

En moins d'une semaine, ce projet a réuni une quarantaine de bénévoles pour la découpe et la couture.

Des Calmétiens, ainsi que les enseignes Intermarché de Fontenay-Trésigny et Carrefour Market de Guignes, nous ont fait des dons de tissu. Nous les remercions chaleureusement pour leur générosité.

A ce jour, ce sont plus de 900 masques qui ont été confectionnés et distribués gratuitement. La forte mobilisation des bénévoles a permis d'en offrir aussi aux assistantes maternelles de Chaumes, au personnel communal, à la crèche familiale de Verneuil l'Étang et aux commerçants qui en ont fait la demande.



Merci aux personnes qui nous ont accompagnés dans ce beau projet solidaire.

Commémoration du 8 mai 1945



La situation sanitaire et le confinement imposé ne nous permettaient pas d'organiser la cérémonie du 8 mai comme à l'accoutumée.

Cependant, pour toute l'équipe municipale, il paraissait important de maintenir cette cérémonie, rappelant un moment important de notre Histoire. Afin d'honorer les combattants morts pour la France, la municipalité a donc commémoré, en l'absence de tout public et dans le respect des gestes barrière, la victoire du 8 mai 1945, devant le monument aux Morts.

Le maire et le président des Anciens Combattants ont déposé une gerbe et respecté une minute de silence. A des moments différents, les associations qui l'ont souhaité, ont également pu déposer des fleurs.

Pour partager ce moment d'hommage à la mémoire des morts pour la France, nous avons réalisé, avec la contribution du Club 7à77, une commémoration virtuelle que vous pouvez retrouver sur notre page Facebook.

Le déconfinement

Le 7 Mai, la première phase du déconfinement est annoncée. Les maires doivent faire face à de nombreuses contraintes pour la mise en place des mesures de sécurité : acquérir et distribuer des masques, rouvrir les services municipaux qui reçoivent du public et accomplir toutes les autres activités quotidiennes compliquées par ces mesures.

La réouverture des écoles

L'une des décisions laissée à l'appréciation des maires sera l'ouverture ou non des écoles le 14 mai. Une décision importante puisqu'elle implique la mise en place d'un protocole lourd.

Pour que les parents qui doivent reprendre leur activité professionnelle ne se retrouvent pas sans solution pour leurs enfants, le maire, après l'étude des conditions de mise en place du protocole sanitaire, a choisi d'ouvrir les écoles ainsi que le périscolaire en service minimum.

Afin de préparer de manière optimale le retour des enfants en classe, le service enfance de la commune, les directrices des écoles et du centre de loisirs, les délégués de parents d'élèves, la responsable des agents d'entretien et le directeur de l'inspection des écoles du secteur de Chaumes-en-Brie se sont réunis en visio-conférence.

Une mise en place complexe et concertée s'est alors organisée dans le respect du protocole sanitaire qui implique de limiter de façon drastique le nombre d'élèves accueillis, afin de respecter la distanciation physique imposée.

La municipalité a détaché des animateurs sur le temps scolaire : quatre en école élémentaire et deux en maternelle, afin de pouvoir ouvrir des classes supplémentaires et accueillir un

maximum d'enfants. Ceci permet, en outre, aux enseignants de pouvoir se libérer pour faire leur classe en distanciel.

Ainsi, l'entrée du matin se fait de façon échelonnée pour limiter l'affluence aux portes des écoles. Il en est de même aux temps de pause et de sortie des établissements.

Des aménagements indispensables dans les classes, couloirs et cours de récréation permettent d'accueillir les élèves dans les conditions les plus favorables.

Un service de restauration chaude est maintenu le midi. L'encadrement des enfants est assuré par des bénévoles et les animateurs du centre de loisirs.

La distribution de masques

Pour préparer le déconfinement, un coupon-réponse diffusé dans les boîtes aux lettres, a permis de recenser les besoins de chaque foyer. La municipalité a fourni un masque à chaque Calmétien et le département, un masque par habitant de plus de 11 ans.

Les conseillers municipaux, accompagnés de bénévoles, ont préparé la répartition de quelques 5 000 masques dont ils ont ensuite assuré la distribution.

La réouverture des services de la mairie

La vie reprenant doucement son cours normal, la mairie est de nouveau ouverte au public aux heures habituelles. Afin de vous protéger et de protéger notre personnel, nous vous demandons, lors de vos visites, de venir avec un masque et de respecter les gestes barrière.

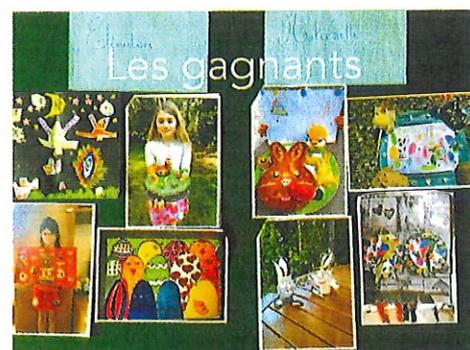
Pour vos entretiens avec le CCAS, il faut au préalable prendre un rendez-vous.

Le concours de Pâques

Cette année, nos jeunes Calméliens n'ont pas pu participer à la traditionnelle chasse aux œufs organisée dans le parc de Meaux. Nous ne pouvions pas passer à côté de ce moment tant attendu par les enfants, c'est pourquoi l'équipe municipale a souhaité organiser un concours de création, intitulé « Représente Pâques selon ton imagination ».

Les enfants ont pu mettre en avant leur talent d'artiste : cuisine, dessin, photo, création artistique, etc. Ils nous ont gâtés : nous avons reçu de nombreuses réalisations d'enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Le choix des gagnants a été très difficile. Après quelques jours, le jury a sélectionné huit belles créations pour le premier prix : un gros œuf en chocolat. Mais comme promis, tous les enfants participants ont reçu une récompense. Merci à tous d'avoir partagé vos œuvres avec nous.



Appel à compétence



Le pont sur l'avenue du Marechal Joffre, donnant accès au quartier des Villas Alexandre et des prés Gallier, nécessite des travaux de réfection au niveau du tablier. Nous avons pris des mesures de sécurité en installant un portique à l'entrée pour interdire le passage des poids lourds et du grillage sous le pont pour empêcher la circulation des piétons.

Avant de débiter les travaux de rénovation de cet ouvrage, lieu de passage important de la commune, et afin de constituer un groupe de travail efficace, nous souhaitons que des Calméliens, ayant la compétence professionnelle sur ce type d'ouvrage, nous conseillent et nous accompagnent dans ce projet.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à urbanisme@chaumes-en-brie.fr.

Testez vos connaissances sur Chaumes

La période du confinement a été propice à la créativité de deux Calmétiens, Bernard Champion et Gilles Masson qui se sont inspirés de leurs connaissances sur notre commune pour vous proposer cette grille de mots croisés.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
A																					
B																					
C																					
D																					
E																					
F																					
G																					
H																					
I																					
J																					
K																					
L																					
M																					
N																					
O																					

HORIZONTALEMENT

A. Il est arrivé à Chaumes en 1996. Elle a lieu le 3^e dimanche d'octobre. Elle a un diamètre de 1,23 m et pèse 1200 kg. - **B.** Soleil égyptien. Selon la légende, dans sa cave un trésor y est gardé par le diable. Percer plusieurs fois. La 36 traversait Chaumes. - **C.** Député, il se consacra à la défense des ouvriers et une rue porte son nom. Chaumes autrefois. École centrale - **D.** Interjection. Haut personnage. - **E.** Au 20^e siècle plus de 110 Calmétiens(es) n'en sont jamais revenu(e)s. Son cours s'appelait autrefois Hédéra. Versants exposés au nord. - **F.** Sa Sainteté. Serre fort. - **G.** Transcrit un message. Ancien nom de la rue A. Chaussy. Symbole de tour. Radio. - **H.** Prestations sociales au logement. Louis, Paul et René. Musulman des îles. - **I.** Atome. Fils d'Issac et de Rébecca. Il fit construire le pont sur l'Yerres route de Maurevert à Forest. - **J.** Moutons du ciel. Celui de Meaux faisait partie de la villa « Les Til-leuls ». Calme, zen. - **K.** Cinéma de salon. Cale de mécanicien. Parfois de seiche. État de la Chine pendant la dynastie Zhou. - **L.** 3,14. Décerner une distinction. Monnaie du Japon. Céréale de la Brie. - **M.** Village d'une commune néerlandaise. Il maintient les branches de la tenaille du forgeron. Soldat américain. Relatif à notre bourg. - **N.** Voiture de luxe raccourcie. Arrêt obligatoire. Grison. Raisonnable - **O.** Crochet de boucher. Ne veut pas travailler. Le plus grand des hameaux.

VERTICALEMENT

- **1.** Ferme de l'Abbaye. - **2.** Fleuve du Nord. Seigneurs qui régnaient presque 3 siècles à Maurevert (les). - **3.** Arbre de Maurevert abattu en 1982. Révolte enfantine. - **4.** D'assaut parfois. Dame lièvre. - **5.** Radium. Fief et partie de la ville de Chaumes appartenant à la seigneurie de Maurevert. - **6.** parfois follet. Choix. Lumière de la ville. - **7.** Ont de gros os. Sous-préfecture de la Drôme. On lui doit l'arrivée du gaz à Chaumes. - **8.** Organisme chargé des statistiques. Maire de Chaumes (1821-1822). - **9.** Roi en espagnol. Ville de Bretagne engloutie. Le tien. Mis de l'entrain. - **10.** En matière de. Cinquième lettre de l'alphabet hébreu. Famille de musiciens. - **11.** Commune du département de Vendée. Il finit et commence dans la fête. - **12.** La ferme à la sortie nord de Chaumes (de). Léon Noël y a construit une tour. - **13.** Elles abritaient les marchés et celle de Chaumes se situait place Foch. Fora. - **14.** Sur fond bleu, elles sont représentées par 3 gerbes de blé. Tantale. Dans. Or du chimiste. - **15.** Allemagne de l'Est. Vagabondas. Chemin de randonnée. - **16.** Article déterminant. Objectif à atteindre. Commune du département de la Côte-d'Or. Rait, en parlant du cerf. - **17.** Division de la couronne. Usine de lingerie installée à Chaumes de 1947 à 2008. - **18.** Notre village. - **19.** Tour raccourcie. Condition. Note du chef. - **20.** S'enfonce (s'). Anciennement rue Pasteur.

Solution dans notre prochaine édition

Infos pratiques

Le marquage au sol



Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'apparition de nombreux marquages de couleur à la bombe sur la chaussée, dans les rues de Chaumes. Il s'agit d'un relevé topographique du réseau électrique de l'éclairage public, engagé par le SDESM (syndicat des énergies de Seine-et-Marne).

La propreté de Chaumes

- ▶ Le SIETOM a repris depuis le 15 juin le rythme habituel de ramassage des ordures ménagères.
- ▶ Covid-19 : les masques, gants et mouchoirs usagés doivent être éliminés comme indiqué ci-contre.

